



## Le déroulement des stages obligatoires auprès du médecin

Il existe trois types de stages pratiques auprès du médecin généraliste agréé :

**Pour les externes :**

- Le **stage obligatoire** de 2 à 4 mois en 2ème cycle d'études médicales ;

**Pour les internes :**

- Le **stage obligatoire de niveau 1** de 6 mois en 3ème cycle d'études médicales ;
- Le **stage ambulatoire de soins primaires en autonomie supervisé** (SASPAS qui est facultatif).

### Stage d'externe en médecine générale

Chaque étudiant doit effectuer un stage d'initiation à la médecine générale dans la limite de trois maîtres de stage par étudiant. Les stages en milieu ambulatoire ont lieu à raison de **5 demi-journées par semaine pendant 3 mois**.

Les objectifs spécifiques du stage sont les suivants :

- appréhender les conditions de l'exercice de la médecine générale en structure ambulatoire ;
- appréhender la prise en charge globale du patient en liaison avec l'ensemble des professionnels dans le cadre d'une structure ambulatoire de premier recours ;
- appréhender la relation médecin-patient en médecine générale ambulatoire et la place du médecin généraliste au sein du système de santé
- se familiariser avec la démarche clinique en médecine générale, la sémiologie des stades précoces des maladies et des maladies prévalentes en ambulatoire : entretien avec le patient, analyse des informations recueillies, examen clinique médical, démarche diagnostique, prescription, suivi d'une mise en œuvre et coordination d'une thérapeutique ;
- se familiariser avec la démarche de prévention et les enjeux de santé publique ;
- appréhender les notions d'éthique, de droit et de responsabilité médicale en médecine générale ambulatoire ;
- comprendre les modalités de gestion d'une structure ambulatoire.

Le maître de stage procède, à l'issue du stage, à une **évaluation** de l'externe.

#### @ Sur internet

En Ile-de-France, le site internet du diplôme d'études spécialisées de médecine générale répertorie des renseignements pratiques à l'attention des maîtres de stage des universités.

<http://desmgidf.fr/>

## Stage ambulatoire de niveau 1 pour les internes

L'internat de médecine générale est un internat de spécialité depuis 2004. Il dure trois ans, et est validé quand l'ensemble des stages de 6 mois requis ont été effectués (diplôme d'études spécialisées de médecine générale) et suivi d'une thèse d'exercice.

Le stage de 6 mois auprès d'un ou deux médecins spécialistes de médecine générale se déroule à **temps plein : 11 demi-journées par semaine**, dont 2 sont réservées aux obligations universitaires. L'étudiant prend totalement en charge ses patients, mais reste sous la responsabilité d'un senior : examen clinique, prescription d'examens complémentaires et traitement. L'enseignement y est essentiellement pratique. L'objectif de ce stage est la **mise en autonomie progressive de l'interne**.

Durant le stage, l'interne :

- découvre la médecine générale, la prévention, la prise en charge des maladies aiguës et chroniques, la continuité des soins, la prise en compte des facteurs sociaux, familiaux et psychologiques ;
- rencontre le patient dans son "milieu naturel" ;
- découvre l'organisation et le fonctionnement d'un cabinet médical ;
- participe à la formation médicale continue.

Le maître de stage met en œuvre, selon les compétences développées par l'interne, les trois phases pédagogiques du stage :

- en position d'**observateur**,
- **supervision directe** : où il intervient jusqu'à diriger la consultation en présence du maître de stage (supervision directe),
- **supervision indirecte** : où il consulte seul avec supervision indirecte du maître de stage.

Cette participation aux consultations et visites ainsi que l'exécution d'actes médicaux (consultations, visites, actes techniques, relation avec les autres intervenants, gestion du cabinet médical...) est subordonnée au consentement du patient et à l'accord du maître de stage. L'interne accomplit tous les actes qu'effectue le maître de stage si ce dernier estime pouvoir les lui confier.

Au maximum, **deux vacations par semaine peuvent être effectuées en dehors du cabinet médical**. Certaines sont obligatoires : enseignements du diplôme de médecine générale, Sécurité Sociale... d'autres sont conseillées : PMI, CCAA (centre de cure ambulatoire en alcoologie), autres spécialistes de ville, autres professions de santé ou sociales, soirées de FMC...

L'interne détermine avec le maître de stage ce qui lui est le plus utile.

Enfin, le maître de stage procède à une **évaluation** de l'interne selon les critères définis par le Département de Médecine Générale.

**Ce stage chez le praticien est primordial car il permet souvent la naissance des vocations d'installation.**

### Sources :

Charte des maîtres de stage des universités en médecine générale, DES de Médecine Générale d'Ile-de-France, juin 2011.

Arrêté du 18 juin 2009 pris en application de l'article 8 de l'arrêté du 4 mars 1997 modifié relatif à la deuxième partie du deuxième cycle des études médicales.